



Reporté pour la énième fois au Parlement

# Boudiaf dément le retrait du projet de loi de la santé

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Boudjemaâ Talai l'a annoncé hier :

### Livraison de la voie ferrée Thénia-Tizi Ouzou le 15 avril

Page 24

Quatorzième année - N° 4073 - Mardi 17 janvier 2017 - Prix : 10 DA

EL Ghazi : «2017 doit être l'année de confiance entre nous»

## Le gouvernement tente l'apaisement avec l'intersyndicale

Page 3

### Le cas Idlib

Par Mohamed Habili

**A** Wadi Barada, l'armée syrienne est en bonne voie d'enregistrer une autre victoire après la bataille d'Alep, qu'elle a remportée grâce à sa combativité mais tout autant, il faut bien le dire, à l'appui de ses fidèles alliés. Il est également question d'un accord passé entre elle et le Front Nosra, dont les porte-parole de l'opposition dite modérée n'avaient catégoriquement la présence à cet endroit, selon lequel ses éléments se transportent à Idlib, avec leurs seules armes légères, pour y rejoindre les autres groupes déjà sur place, les vaincus des batailles précédentes, désireux de poursuivre le combat, mais on ne sait trop lequel. Dans quelques jours, si ce n'est dans quelques heures Wadi Barada sera repris, puis ce sera au tour des environs de Damas de l'être, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'Idlib à nettoyer des terroristes de toutes obédiences qui l'auraient rallié par paquets entiers. On pourrait penser que les milliers d'irréductibles qui s'y seraient laissés parquer – on dirait seulement parce qu'ils ne voulaient pas reconnaître leurs défaites respectives au moment précis où ils les subissaient, à Alep ou ailleurs – seraient à même de livrer la bataille la plus grande de toute la guerre en Syrie, à la fois par ce qu'ils seront en nombre suffisant pour cela et qu'ils préfèrent de toute façon mourir plutôt que de se rendre.

Suite en page 3

### Avec une baisse de 17,84 milliards de dollars en 2016

# Le déficit de la balance commerciale se creuse



Les résultats obtenus en matière de réalisations des échanges extérieurs de l'Algérie pour l'année 2016, selon le bilan donné par la direction générale des douanes, hier à Alger, font ressortir un déficit de la balance commerciale de 17,84 milliards de dollars US contre un déficit de 13,71 milliards de dollars US pour 2015. Cette légère augmentation de 4,8% s'explique par l'écart enregistré par une baisse plus importante des exportations par rapport à celle des importations durant la même période. Lire page 2

Vente de médicaments non soumis au contrôle

## L'Ordre des pharmaciens met en garde

Page 2

25° Fespaco

## «Le voyage de Keltoum» de Anis Djaâd en compétition

Page 13

Avec une baisse de 17,84 milliards de dollars en 2016

# Le déficit de la balance commerciale se creuse

■ Les résultats obtenus en matière de réalisations des échanges extérieurs de l'Algérie pour l'année 2016, selon le bilan donné par la direction générale des douanes, hier à Alger, font ressortir un déficit de la balance commerciale de 17,84 milliards de dollars US contre un déficit de 13,71 milliards de dollars US pour 2015. Cette légère augmentation de 4,8% s'explique par l'écart enregistré par une baisse plus importante des exportations par rapport à celle des importations durant la même période.

Par Yacine Djadel

Malgré les différentes mesures d'encouragement mises récemment en œuvre par l'Algérie pour diversifier l'économie nationale, le pays a encore, au cours de l'année 2016, enregistré un déficit de 17,84 milliards de dollars US dans sa balance commerciale. Selon le bilan qui a été communiqué, hier à Alger, par les services de la direction générale des douanes, une augmentation de 4,8% a été constatée, en termes de déficit dans le commerce extérieur, si on le compare à celui de l'année précédente, qui lui, était de l'ordre de 13,71 milliards de dol-



lars US. La raison à cela est principalement l'écart majeur existant entre le volet des exportations et celui des importations, et ce, durant la même période. Se basant sur les indicateurs des évolutions entre les produits importés par l'Algérie et ceux de l'exportation pour l'année 2016, ces derniers montrent une baisse simultanée des deux côtés. 46,73 milliards de dollars US pour les importations soit pour les importations en 2016 (-9,62%) comparé à l'année 2015, ainsi que 28,88 milliards de dollars US pour ce qui est des exportations. Concernant la nature des produits, ceux importés ont connu une baisse, notamment pour les véhicules, le ciment, et quelques produits de bien alimentaires. Pour les produits exportés, les hydrocarbures passent en premier et ont représenté l'essentiel durant l'année 2016 avec une part de 93,84% du volume global des exportations, et une diminution de 17,12% par rapport à l'année 2015. C'est dire que le pays n'arrive toujours pas à sortir de l'éco-

nomie de rente liée uniquement à celle des hydrocarbures. La volonté est certes au menu, néanmoins pour ce qui est des résultats probants, en termes de PIB, l'Algérie continue d'être otage d'une économie encore loin d'être productive pour l'équilibre de sa balance commerciale. Concernant les différents partenaires commerciaux avec lesquels le pays a eu plus d'échanges au cours de l'année 2016, le directeur de la formation à la direction générale des douanes, Djamel Brika, a affirmé que l'Italie, l'Espagne et les USA sont été les principaux pays avec lesquels il y a eu des transactions commerciales. «L'Italie a été notre principal client durant l'année 2016 avec une part de 16,55% des ventes algériennes à l'étranger, suivie par l'Espagne 12,33% et les USA 11,17%», a-t-il fait savoir. Par ailleurs, la lutte contre la fraude, la contrefaçon ainsi que la contrefaçon, a été également un secteur domaine que les principaux services des douanes n'ont pas manqué de

soulever lors de cette journée de présentation du bilan 2016, organisée à leur siège.

## Lutte contre la fraude, contrefaçon et contrefaçon : 227 625 articles contrefaits en 2016

Considéré comme axe stratégique de leur organisme, la lutte contre toute forme d'infraction douanière a toujours fait l'objet d'une priorité majeure, a déclaré un des responsables. Le nombre d'articles retenus ayant fait l'objet de contrefaçon a été estimé à 227 625. Les articles de sport sont les premiers visés par ce genre de manœuvre illégale et la Chine est le pays de provenance d'origine le plus signalé par les brigades de lutte contre le phénomène. A cet effet, il a été révélé, aussi, que pas moins de 2 396,19 grammes de cocaïne ont été saisis par les agents de contrôle en 2016. Pour le nombre d'infractions enregistré,

le total a été de 1 087, et ce, dans plusieurs secteurs d'activité. Pourtant sur ce point, pas moins de 1 059 commissionnaires en douane activent d'arrache-pied sur tout le territoire national en vue d'éradiquer ce mal. A ce sujet, de nouvelles mesures et stratégie ont été mises en œuvre par les douanes pour mieux renforcer leur système de sécurisation à ce niveau.

## Nouvelles mesures de facilitations de l'administration des Douanes pour 2016/2019

Dans le cadre de l'encouragement des exportations hors hydrocarbures, les services des douanes ont pris des mesures qui faciliteraient aux opérateurs économiques ainsi qu'aux usagers toutes opérations de contrôle et de dédouanement. L'élaboration d'un guide de l'exportateur, reprenant notamment les formalités douanières, les facilitations douanières ainsi que les régimes douaniers économiques et la promotion des exportations, a été parmi les principaux points concernant ces changements. En second lieu, les exploitants des zones extra-portuaires (port sec) sont eux aussi appelés à réserver des espaces de stockage dédiés à l'entreposage des marchandises à exporter. Le délai de la validité du régime qui était fixé auparavant à 6 mois, constitue également un grand pas de facilitation et ce, en le rallongeant à 12 mois. A ce propos, il est à noter que dans le nouveau code des douanes un nombre important d'autres allègements et simplifications a été apporté dans le cadre de la modernisation des douanes, ainsi que de sa transparence dans le traitement de ses services vis-à-vis des différents partenaires auxquels elle a

Y. D.

## Vente de médicaments non soumis au contrôle

### L'Ordre des pharmaciens met en garde

Nombreux sont les magasins de médecines alternatives qui poussent comme des champignons partout dans le pays. Ces herboristes qui se sont transformés en «véritables pharmaciens» créent des formules de médicaments qui peuvent s'avérer dangereuses pour la santé des patients. S'il existe des herboristes très sollicités dans certains cas, il n'en demeure pas moins que leurs prescriptions peuvent être lourdes de conséquences. Pour preuve, la quasi-totalité de leurs produits phytosanitaires n'est soumise à aucun contrôle. A cet effet, Lotfi Benbahmed, président de l'Ordre des pharmaciens, a mis en garde, hier, sur les ondes de la Radio nationale contre l'utilisation de «certains médicaments issus de la médecine alternative,

de la phytothérapie et les compléments alimentaires non soumis au contrôle». Selon lui, il n'y a pas que la molécule RHB mais une certaine qui est vendue chez des herboristes. «Devenue une activité lucrative puisque échappant au contrôle, largement médiatisés et très chers, donc très demandés, ces compléments sont réellement vendus dans certaines pharmacies mais qui ont abandonné la vente après une large et intense sensibilisation en la matière», a-t-il déclaré. M. Benbahmed a dit avoir alerté les ministères de la Santé et du Commerce en ce sens afin d'informer des failles permettant aux herboristes de balancer à la commercialisation autorisée de produits phytopharmaceutiques et des compléments alors qu'ils ne le sont pas réelle-

ment, d'autant que l'on ne trouve aucune traçabilité, aucune formation et aucun contrôle. Estimant que «c'est très grave» d'en arriver à ce degré dans les pratiques frauduleuses qui «menacent la santé publique», le président de l'Ordre des pharmaciens a rappelé que des sanctions «sévères» étaient prévues par la réglementation pour les auteurs de ce genre d'infractions. «Les récidivistes rendront compte de leurs actes devant la justice», a-t-il ajouté. Celui-ci a tenu à signaler que «ces produits connaissent une large commercialisation à travers les différentes régions du pays». De ce fait, le Conseil d'éthique et de déontologie pharmaceutique a lancé un appel en direction des instances concernées pour la «réglementation et le contrôle de

ces produits en vue de protéger la santé du citoyen». Pour endiguer le phénomène de la contrefaçon et la vente frauduleuse de molécules médicamenteuses non autorisées, l'invité a plaidé pour un maximum d'organisation et une formation de qualité dans le secteur de la pharmacie qu'encaitrait son Ordre, aidé en cela par l'Agence du médicament, récemment installée. Une campagne a été lancée deux ans et demi plus tôt pour dénoncer ces herboristes à travers les 48 wilayas où 250 élus à l'Ordre des pharmaciens étaient toujours mobilisés pour signaler toutes les dérives constatées. Mais la lutte continue de l'Ordre des pharmaciens a apporté ses fruits puisque, la mise en place de l'Agence du médicament», en 2017, sera un sérieux

bouclier qui veillera à l'avant-garde de la lutte contre les produits contrefaits et les charlatans qui les commercialisent en mettant plus de moyens et davantage de régulation. «Il y aura des commissions pour la formation, pour la publicité, pour le réglementaire, chapeautés par cette agence qui devra asseoir une stabilité des dirigeants et plus de régulation», a-t-il précisé. S'agissant de l'importation frauduleuse de certains médicaments, M. Benbahmed a souligné que la complémentarité maghrébine était une veille-conseil où les pays membres de l'Ordre maghrébin des pharmaciens (OMP) signalaient tout passage frauduleux de tel ou tel médicament.

Meriem Benchaouia

Reporté pour la énième fois au Parlement

# Boudiaf dément le retrait du projet de loi de la santé

■ Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a démenti, hier, l'information rapportée par certains titres nationaux selon laquelle le nouveau projet de loi sur la santé aurait été définitivement retiré du Parlement.

De Tipasa, Louiza Ait Ramdane

Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tipasa, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a tenu à démentir le retrait de son projet au niveau du Parlement, rassurant qu'il sera présenté à l'APN très prochainement. Selon lui, le projet ne fera pas l'objet de retrait du Parlement. Pour les raisons de cet énième report, le ministre a expliqué que c'est juste une question de programmation et que le Parlement aura le temps jusqu'à la fin de l'année pour le programmer. «Ce projet, validé par le Conseil des ministres, sera débattu par les parlementaires en son temps». Pour rappel, le projet de loi sur la santé était programmé aujourd'hui pour débat à l'APN. Le ministre de la Santé a dit ne pas s'inquiéter sur ce retard et s'attend à une salle archicomble lors de sa présentation à l'APN. «Je ne suis pas inquiet de ce retard. Tout ce qui m'intéresse est d'assister à un débat riche en commentaires et en questions. Toutes les questions et remarques seront les bienvenues», a déclaré le ministre de la Santé en marge de sa visite dans la wilaya de Tipasa. Par ailleurs, Boudiaf a indiqué que certaines mesures inscrites dans la nouvelle loi sont en train de se concrétiser. Il a cité, à titre d'exemple, l'informatisation de tous les établissements de santé ainsi que leur contractualisation



Ph. E. Sorayajl - A.

à l'échelle nationale. «Des structures de santé se préparent d'ores et déjà à adopter le système de contractualisation», a déclaré le ministre de la Santé, rappelant que l'opération a été initiée depuis 1993 et abandonnée par la suite. Consistant en une évaluation des activités et des dépenses de chaque établissement hospitalier afin d'arrêter une tarification référentielle pour tous les hôpitaux, cette mesure a été reconduite sur instruction du président de la République lors du dernier Conseil des ministres. Concernant la production nationale de médicaments, Abdelmalek Boudiaf a précisé que cette dernière a atteint 61%

et qu'il estime atteindre les 70% dans un temps record. «Un cahier des charges a été élaboré pour encourager la production nationale», a dit le ministre, soulignant que la gratuité des soins est un acquis préservé pour le citoyen. «Le budget de l'année actuelle est consacré en plus de la production de médicaments à l'informatisation des structures de santé». Le ministre a fait savoir que les appels d'offres pour l'acquisition des médicaments ne se feront pas avant la fin juin et ce, dans le but d'encourager la production nationale. Pour la wilaya de Tipasa, le ministre a exprimé sa satisfaction quant à la situation de son secteur dans cette wilaya.

«Tipasa a relevé le défi en matière de prise en charge des citoyens». Au niveau de la wilaya, le ministre de la Santé a inspecté certains projets et inauguré d'autres. Boudiaf a inspecté l'hôpital 120 lits en service et inauguré un centre d'imagerie après sa rénovation et l'acquisition d'un scanner et un IRM dans la commune de Sidi Ghiles. Le ministre a également inauguré un centre des urgences médicales dans la commune de Hadjout. Lors de sa visite à l'école des paramédicaux, il a annoncé que cet établissement sera transformé en une institution.

L. A. R.

EL Ghazi : «2017 doit être l'année de confiance entre nous»

## Le gouvernement tente l'apaisement avec l'intersyndicale

Le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi, a rencontré hier des représentants de l'Intersyndicale autonome, dont le Snaepst, un des syndicats de l'Education. Organisé sous forme d'une journée d'information sur la loi relative à la retraite mais c'était plus sur le dialogue social, une manière pour le gouvernement d'apaiser les esprits sachant qu'une action de protestation est prévue pour le 28 janvier. Le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi, a animé hier au siège de son département, une conférence de presse, à l'issue de sa rencontre avec l'Intersyndicale autonome dans laquelle il est revenu sur l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs au niveau de l'administration publique, de même selon lui pour le secteur économique à travers la négociation collective.

Il a rappelé que la négociation collective est un moyen «régulier privilégié en matière de normalisation des conditions de travail».

A ce propos, il a souligné que les conventions collectives ont permis à beaucoup de travailleurs d'entreprises «d'améliorer» leur pouvoir d'achat et de réaliser un certain nombre d'acquis qui ont toujours été revendiqués et que «nous n'avons jamais émis ou évités» a-t-il défendu. Il dira aussi que les conventions ont abouti à l'augmentation des salaires des travailleurs et l'amélioration des conditions de vie. «Je pense qu'il n'y a pas un travailleur qui pourrait nier cette question», a-t-il lancé avant de s'adresser aux syndicats : «Les victoires que vous avez réalisées vous, que ce soit la Centrale syndicale ou les syndicats autonomes», a-t-il dit. «Nous avons toujours œuvré pour l'amélioration», a-t-il rassuré tout en affirmant que «chacun doit la mettre dans son esprit». «Jamais l'Etat n'ira au contraire des objectifs tracés par les travailleurs et leurs représentants pour revendiquer leurs droits».

Selon le ministre de l'Emploi:

«L'année 2017 sera l'année de confiance entre nous, et ce qui n'a pas été réalisé, on l'examinera», tout en affirmant «sa disposition pour faire face aux grandes questions qui nous attendent dans le domaine de l'emploi». Le ministre du Travail a aussi parlé de l'importance du dialogue social avant de lancer à l'adresse des syndicats autonomes : «J'invite les syndicats autonomes à améliorer le système de communication et fortifier le dialogue entre nous, pour que nous puissions agir et interagir avec confiance, cerner les besoins et y répondre». Cependant, El Ghazi reconnaît qu'il est actuellement «impossible de résoudre certains problèmes liés au secteur du travail et de la sécurité sociale», une manière pour le ministre d'attirer encore une fois l'attention sur la conjoncture financière du pays. D'ailleurs, il est connu de tout le monde que le recrutement est gelé au niveau de la Fonction

publique et l'augmentation des salaires n'est pas à l'ordre du jour. Même les nouvelles dispositions de la loi sur la retraite ont été justifiées par les difficultés financières que connaît la Caisse nationale des retraites et le pays en général en raison de la chute des prix du pétrole.

Il est noté que la tripartite (gouvernement, Centrale syndicale et patronat) se tiendra en mars prochain, selon une précédente déclaration du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. La dernière réunion de la tripartite, tenue en juin dernier, avait validé la réforme de la retraite. Mais on ne sait pas si cette fois-ci les syndicats autonomes seront conviés à cette réunion. L'intersyndicale tiendra une conférence de presse le 25 janvier, trois jours avant la journée de protestation. Ces syndicats rejettent toujours les nouvelles dispositions de la loi sur la retraite et émettent des réserves sur la mouture portant code du travail.

### LA QUESTION DU JOUR

#### Le cas Idlib

suite de la page Une

Encore faut-il pour cela qu'ils puissent se doter d'armes lourdes, étant donné qu'ils n'avaient été autorisés à sortir de là où ils étaient assiégés qu'avec leurs armes légères. Ainsi donc, ce seraient ces mêmes combattants qui pour sauver leurs vies ont accepté de quitter les positions qu'ils tenaient, pour certaines depuis plusieurs années, comme à Alep, qui seraient prêts à mourir à Idlib ? Difficile de le croire. S'ils étaient des irréductibles, des partisans de «vaincre ou mourir», on l'aurait su, car ils seraient morts à l'heure qu'il est, dans l'une ou l'autre des batailles féroces ayant jalonné la guerre en Syrie. Ils ne se laisseraient pas embarquer dans des bus, avec femmes et enfants pour certains, et conduire sous bonne escorte à Idlib, où ils savent bien qu'on viendrait les déloger, de là aussi, quelque temps après, quand la guerre sera finie partout ailleurs dans le pays. Faudra-t-il alors les expédier ailleurs? Dans un camp de réfugiés créé spécialement pour eux? En Turquie peut-être, d'où sont arrivés nombre d'entre eux, si elle veut d'eux ? On ne parle pas encore de ce sujet-là, mais il viendra nécessairement un moment où il faudra s'en occuper. Pour l'heure, on ne peut être sûr que d'une seule chose, c'est que la bataille d'Idlib n'aura pas lieu. En revanche, tout indique qu'il y aura le cas Idlib. Le plus probable est que celui-ci se règlera sans effusion de sang particulier, avec la reddition pure et simple des irréductibles, du moins pour ceux d'entre eux qui sont de nationalité syrienne et qui voudront s'établir là où la guerre les a jetés. Il n'en existe aucune qui n'ait son lot de déplacés, et de familles dispersées aux quatre coins du pays, si ce n'est du monde. D'ici à ce que l'attention se porte sur Idlib, et sur son cas, il n'y a pas loin selon toute vraisemblance. Les pourparlers d'Astana au Kazakhstan s'ouvriront dans moins d'une semaine. Peut-être qu'il en sera question dès ce moment, même s'il n'y aura personne autour de la table pour parler au nom des irréductibles stationnés dans Idlib, étant donné que seuls les groupes modérés y seront. Or ces derniers ne sont pas présents à Idlib, en théorie du moins. M. H.

Les syndicats ont montré leur force de mobilisation lorsqu'il s'agit de mener des grèves, notamment dans les secteurs de l'Education et de la Santé, mais c'est l'Ugta qui continue d'être le seul partenaire du gouvernement dans le cadre de la tripartite.

Nacera C.

Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur depuis El-Oued :

## «L'Etat œuvre à l'accompagnement des investisseurs»

■ Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a affirmé lundi depuis la wilaya d'El-Oued que l'Etat œuvrait à l'accompagnement des investisseurs.

Par Hacène B.

«L'Etat œuvre à l'accompagnement des investisseurs, à travers la mise en place de mécanismes et facilitations susceptibles d'encourager l'investissement dans les différents domaines», a indiqué le ministre lors de l'inauguration du centre de fret de l'aéroport de Guemmar, à l'entame d'une visite de travail de deux jours dans la wilaya d'El-Oued. M. Bedoui a appelé, à ce titre, les opérateurs économiques à multiplier leurs efforts et à contribuer à la dynamisation de cette structure aéroportuaire de sorte à en bénéficier à l'échelle nationale pour le fret des produits agricoles. Il a, en outre, valorisé les potentialités agricoles de la wilaya d'El-Oued qui, a-t-il dit, a la possibilité de satisfaire une



PHOTO

foncier industriel de la wilaya, dont 200 hectares dans la zone d'El-Foulia (daira de Reguiba), 14 anciennes zones d'activités (188 ha) et 12 autres zones d'activités (1 442 ha) nouvellement aménagées. Quelque 1 130 dossiers d'investissement industriel ont été déposés à travers la wilaya, dont 319 dossiers avaisés, a-t-on fait savoir en signalant que 6,8 milliards DA ont été consentis par les pouvoirs publics pour l'aménagement de ces zones d'activités appelées à générer 2 179 emplois. Sur site, M. Bedoui a présidé une cérémonie de remise symbolique de trois titres de concession industrielle à des investisseurs sur un total de 46 titres. Après avoir écouté un exposé sur la zone d'activités d'Oued El-Allenda et la création de mini-zones d'activités dans les communes d'El-Oued et Djamaâ, le ministre a visité une minoterie privée. Auparavant, le ministre avait inauguré le nouveau siège de la commune d'Ourmas (14 km au nord d'El-Oued) où il a indiqué que le but attendu de la réalisation de ce type de structures était d'«améliorer le service public», avant d'ajouter que «la satisfaction du citoyen est l'unique indicateur permettant de mesurer le degré de prise en charge positive de ses attentes». H. B./APS

bonne partie des besoins nationaux en produits agricoles. Le centre de fret de Guemmar, qui couvre une surface de 598 m<sup>2</sup> pour une capacité de 3 000 tonnes/an, dispose de chambres froides d'une capacité de 150 tonnes/an, selon sa fiche technique. Un exposé a été présenté à la délégation ministérielle sur l'opération d'extension de ce

centre, à travers la réhabilitation de magasins et bureaux de l'aéroport, lancée en décembre 2016 pour un coût de 50 millions DA. Cette opération d'extension devra permettre d'accroître les capacités de fret à 650 m<sup>2</sup> susceptibles d'accroître la capacité de stockage à 8 000 tonnes/an, a-t-on expliqué. Dans la zone d'activités de la commune

d'Oued El-Allenda (15 km à l'ouest d'El-Oued), une présentation a été faite au ministre sur l'étude d'aménagement de cette zone de 150 hectares, un projet pour lequel l'Etat a consenti un investissement de 500 millions DA dans le cadre du Fonds de développement des régions du Sud. Un exposé a été présenté au ministre sur la situation du

### Cuvette de Ouargla

## Achèvement prochain du système d'assainissement

Une large opération visant l'achèvement du système d'assainissement de la cuvette de Ouargla (3<sup>e</sup> tranche) est en cours de réalisation, pour un financement global de cinq milliards DA, a-t-on appris des responsables locaux de l'Office national d'assainissement (ONA). Répartie en cinq lots, cette opération centralisée, dont les travaux ont été confiés au Groupe Cosider, en vertu d'un marché gré à gré, a pour objectif de réaliser un réseau d'assainissement sur 59 km, avec 14 stations de pompage et de relevage, dont quatre ont été achevées, a précisé à l'APS le chef du projet, Saïd Zenkri. Couvrant les communes de Ouargla Rouissat, Ain El-Beida, Sidi Khouiled et N'goussa, l'opération est considérée comme une tranche complémentaire du mégaprojet d'assainissement de la cuvette d'Ouargla, lancé en 2005 (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tranches) et dont les travaux avaient été confiés à plusieurs entreprises nationales et étrangères, avec le concours d'un bureau d'études spécialisé pour assurer le contrôle et le suivi des travaux, a-t-il précisé. Le projet vise, dans son ensemble, la mise en place d'un système d'assainissement intégré et efficace, selon les normes internationales, comprenant la collecte, l'épura-

tion, le drainage, puis le transfert des eaux usées épurées vers le rejet final, a-t-il ajouté. Une fois concrétisé, dans un délai fixé à cinq ans, ce projet permettra à terme d'assurer de bonnes conditions d'assainissement pour les besoins équivalents à plus de 400 000 habitants à l'horizon 2030, et de mettre fin au phénomène de remontée des eaux (eaux polluées qui remontent en surface) nuisibles pour la santé publique mais aussi pour l'environnement, estime-t-on à la direction des Ressources en eau et de l'Environnement de la wilaya. Il jouera un rôle important dans la protection de la nappe phréatique contre la pollution afin de préserver l'environnement

et de diminuer les risques de maladies à transmission hydrique graves, en plus de valoriser les sites écologiques, telles que les zones humides d'intérêt touristique, a-t-on souligné. Le développement de l'activité agricole par la création de périmètres agricoles irrigués à partir des eaux usées traitées et épurées, ainsi que la préservation du patrimoine phoenicicole par l'éradication du problème d'asphyxie des palmeraies du fait de la remontée du niveau de la nappe phréatique, figurent aussi parmi les objectifs ciblés par cette opération, selon la même source. Maîtriser le niveau de la nappe phréatique et préserver l'environnement. La mise en service gra-

duelle des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tranches de ce mégaprojet, a permis la suppression systématique des rejets d'assainissement qui se déversaient dans les Chott de Ain El-Beida et celui d'Oum-Raneb, selon la source. Cette mise en service graduelle a permis aussi de diminuer les débordements d'eaux usées qui se déversaient à ciel ouvert, surtout en milieu urbain, créant des flaques noires et des zones de stagnation dégageant des odeurs pestilentielles et constituant un foyer de propagation de vecteurs de maladies à transmission hydrique. Elle a, en outre, encouragé l'aménagement de parcelles agricoles le long du canal de transfert des eaux épurées et leur irrigation à

partir des eaux traitées, ce qui a suscité un engouement chez les agriculteurs locaux pour l'acquisition de terrains agricoles à proximité du canal et le bénéfice, directement et gracieusement, de ressources hydriques épurées destinées à l'irrigation. S'agissant de son impact sur l'environnement, la mise en service graduelle de ce projet, concrétisé suivant une étude technique élaborée par un bureau d'études Suisse «Bonnard & Gardel», a contribué au repeuplement des zones humides que recèle la région de Ouargla, à l'instar de Chott Ain El-Beida et Sebket Sefioune par la population avifaune tels que les flamants roses. Ouleya H.

### Infrastructures

## Des locaux transférés en centre pour les métiers du bijou

Des locaux à usage professionnel dans la wilaya de Batna ont été transférés en un centre d'excellence pour les métiers du bijou dont les travaux d'aménagement ont été lancés, a indiqué le directeur local de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), M. Smail Ramdani. Les travaux d'aménagement devront créer des espaces dédiés à la formation et d'autres comme ateliers pour les artisans a précisé dimanche à l'APS la même source, faisant part de l'importance de cette infrastructure devant être réceptionnée prochainement dans le renforcement

des structures artisanales dans la capitale des Aurès. Ce futur centre d'excellence constituera «un espace de promotion du produit local», d'autant, a ajouté la même source que la wilaya de Batna est devenue ce dernières années «un pôle dans les métiers du bijou». Le nombre d'artisans versés dans ce domaine a atteint les 1 400 bijoutiers dans cette wilaya, selon les dernières statistiques effectuées par la CAM, a-t-il déclaré, qui a rappelé les multiples «facilitations» offertes par l'Etat pour le développement du secteur de l'artisanat. Le projet de cluster des bijou-

tiers officiellement lancé à Batna en mars 2015, dans le cadre du programme de création de clusters professionnels chapeauté par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et financé par l'Union européenne avec la participation du gouvernement italien avancé à un rythme «satisfaisant» et continue d'attirer «l'intérêt de plusieurs artisans», a affirmé M. Ramdani. Un premier catalogue sur la conception et la fabrication de bijoux a été édité par la CAM qui a commercialisé depuis janvier 2017, «un millier d'exemplaires», a-t-il révélé. K. N.

## Industrie automobile

# Un taux d'intégration nationale de l'ordre de 50% atteint dans cinq ans

■ Le taux d'intégration nationale de la pièce produite localement destinée aux véhicules montés en Algérie atteindra les 40 à 50% dans les cinq prochaines années, a indiqué à Oran, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb.

Par Salem K.

S'exprimant devant la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection à Oran, le ministre a souligné que dans les cinq prochaines années, un taux d'intégration de l'ordre de 40 voire 50 % sera atteint pour ce qui est de la pièce fabriquée en Algérie et destinée au secteur de l'automobile. Visitant la société «Martur Algeria Automotive Siting», spécialisée dans la fabrication des sièges de voitures et qui sous-traite pour le compte de «Renault Algérie», M. Bouchouareb a appelé les responsables de cette entreprise à améliorer la qualité des produits pour les rendre compétitifs. A ce propos, le ministre a précisé que ce taux d'intégration, projeté dans les prochaines années, «est tout à fait réalisable et le sera indéniablement avec l'encouragement de la sous-traitance dans le secteur de la pièce de rechange automobile». Concernant les négociations avec le constructeur automobile français «Peugeot» pour la création d'une usine de cette marque en Algérie, le ministre a expliqué : «Nous sommes deux parte-



naires et chacun de nous doit faire le pas nécessaire pour que nous nous retrouvions. Les intérêts des uns et des autres doivent être respectés», a-t-il souligné, tout en précisant n'avoir jamais conditionné de manière unilatérale. Toujours concernant le volet de la sous-traitance, M. Bouchouareb a exprimé le

souhait de voir cette année sa relance, soulignant que des avantages jamais accordés auparavant sont proposés dans le cadre de la loi de finances de 2017. Il a rappelé qu'une usine implantée à Jijel produit, dans le cadre de la sous-traitance, des pare-brise de toutes marques et de très bonne qualité. «Nous

allons orienter tous les projets de montage automobile en Algérie vers cette usine, car elle dispose d'une certification selon les normes européennes», a-t-il ajouté. Pour le ministre, un tissu de PME est en train de se développer autour des grands projets structurants à travers le pays dans le cadre de la sous-traitan-

ce. «L'objectif est de faire baisser la facture d'importation et de diversifier et encourager le produit national», a-t-il souligné. Abdeslam Bouchouareb a assuré que ces PME seront accompagnées par le gouvernement au-delà des avantages octroyés dans la loi de finances. «Actuellement, nous sommes en train de réserver au niveau des parcs industriels, des espaces dédiés exclusivement à la sous-traitance», a-t-il relevé. Lors de cette visite, le ministre de l'Industrie et des Mines, a inspecté plusieurs projets relevant de son secteur à Oran, à l'instar du chantier de réalisation de la 2<sup>e</sup> extension du complexe sidérurgique «Tosyali», l'usine de fabrication de tubes de conduites du groupe ETRHB, ainsi que le projet de réalisation du quai minéralier et d'un convoyeur au port de Béthioua. Il a également visité l'unité de production pharmaceutique «SOPHAL» à Hassi Ben Okba, ainsi que la société de production de plasturgie «Jocktal» à Es-Senia, et le site devant abriter la nouvelle zone industrielle à Hamoul.

S. K./APS

## Trésor

## L'Ecole nationale fin prête en 2018

L'Ecole Nationale du Trésor (ENT), prévue par un décret exécutif de 2012, devrait être livrée en 2018, mais commencera à dispenser provisoirement des formations dans les locaux de l'Ecole nationale des impôts de Koléa dès le second semestre 2017, a appris l'APS auprès d'une responsable du ministère des Finances. D'une capacité de 500 places pédagogiques et de 300 places en hébergement, cette future grande école spécialisée, basée à Tipaza, offrira dans une première étape des formations de perfectionnement et de recyclage de courte durée en direction des fonctionnaires des trésoreries des communes et des établissements de la santé, avance la sous-directrice de la formation au niveau de la Direction générale de la comptabilité au ministère, M<sup>me</sup> Amel Hattab. Selon le décret exécutif d'août 2012 portant création, organisation et fonctionnement de l'ENT, il s'agit d'un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère des Finances et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. «Le wali de Tipaza nous a informés que l'école sera livrée au cours de 2018. Mais grâce à la publication récente dans le journal officiel d'un arrêté

interministériel fixant la classification de l'école et les conditions d'accès aux postes supérieurs, l'ENT va pouvoir bientôt entamer ses formations», précise la même responsable. Une fois son siège livré, l'école offrira trois types de formation d'une durée variant de six mois à deux ans. Il s'agit de formations spécialisées, de formations préalables à la promotion de travailleurs ainsi que de formations préalables à l'occupation d'un emploi, et ce, outre les sessions de perfectionnement et de recyclage dont la durée n'excèdera pas un mois. Concernant les deux formations spécialisées, l'une sera d'une durée d'une année et destinée, après concours, aux titulaires de

licences dans six branches (sciences économiques, sciences commerciales, sciences financières, sciences de gestion, droit et planification) et ouvrira accès au poste d'inspecteur général à l'Administration du Trésor, de la comptabilité et des assurances. Quant à la seconde formation spécialisée, elle sera accessible aux bacheliers, après concours, pour des études d'une durée de deux années pour accéder au poste de contrôleur au niveau de la même administration, détaille la même responsable. Ces formations seront, toutefois, proposées en fonction des postes budgétaires disponibles. Ainsi, à la fin de la formation, l'emploi est

assuré dans les postes budgétaires disponibles des trésoreries de wilaya, de la Trésorerie centrale ou de la Trésorerie principale, note Mme Hattab. Pour ce qui est de la formation préalable à l'occupation d'un emploi, l'école offrira aux stagiaires de l'administration la possibilité de devenir titulaires après avoir suivi une formation allant de six à neuf mois. Quand à la formation préalable à la promotion, elle offre à un agent de constatation une formation de six mois pour passer au grade de contrôleur, et à un inspecteur une formation de neuf mois pour passer au grade d'inspecteur principal. L'ENT peut aussi organiser des examens professionnels, des conférences

et des journées d'études au profit des fonctionnaires des administrations autres que celles du Trésor, comme elle pourra entreprendre des actions d'études et de conseil en matière de gestion financière et de comptabilité publique au profit des administrations et organismes publics. Pour le financement de cette école, elle bénéficiera de subventions annuelles de l'Etat, de dons et legs et de toutes autres ressources se rapportant à son activité, sachant que toutes les formations offertes sont gratuites, l'établissement n'ayant pas un caractère commercial. Le décret exécutif la régissant lui ouvre aussi la possibilité de création d'annexes. **Safia T./agences**

## Prix

## Le pétrole orienté à la hausse en Asie

Les cours pétroliers étaient orientés à la hausse, hier en Asie, en raison notamment d'une baisse du dollar. Toute baisse du billet vert, monnaie dans laquelle est libellé le pétrole, rend l'or noir moins cher pour les investisseurs munis d'autres devises, ce qui contribue à faire augmenter la demande. Vers 03h20 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut,

pour livraison en février, prenait 16 cents à 52,53 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le prix du baril de Brent, référence européenne, pour livraison en mars, gagnait 18 cents également, à 55,63 dollars. Les incertitudes quant à la politique de Donald Trump, qui sera investi vendredi, pèsent sur le monnaie américaine, selon les experts. Les échanges devraient cependant

être limités ce lundi, où les marchés demeurent fermés aux Etats-Unis en raison d'un jour férié. «Il n'y a pas eu beaucoup de nouvelles ce week-end, ce qui fait que les premiers échanges sont faibles», a déclaré Margaret Yang, analyste chez CMC Markets. «Le marché est influencé ce matin par les incertitudes politiques relatives à Donald Trump qui pèsent sur le dollar, ce qui favorise les matières

premières», a-t-elle dit à l'AFP. «Les acteurs du marché attendent toujours de voir ce que vont faire les pays de l'Opep, notamment l'Irak et l'Iran.» Sanjeev Gupta, analyste chez EY, rappelle en effet qu'une hausse de la production de l'Irak et de la Syrie risque de limiter l'impact d'un accord forgé dans le giron du cartel pour réduire la production afin de soutenir

le prix. **R.E.**

Illizi

# Plus de 1 000 places pédagogiques pour la formation professionnelle

■ Pas moins de 1 035 places pédagogiques dans différentes filières et spécialités de la formation professionnelle sont prévues dans la wilaya d'Illizi pour la prochaine rentrée (session de février 2017), a-t-on appris auprès de la Direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Par Hatem D.

Ces places pédagogiques sont réparties entre la formation résidentielle (220 places), l'apprentissage (315), les cours du soir (40), la formation passerelle (80) et la formation qualifiante destinée à la femme au foyer (380), a précisé le directeur du secteur, Youcef Hamdani. Un grand nombre de places pédagogiques est réservé, lors de cette session, à la formation par l'apprentissage, afin de répondre aux besoins du marché de l'emploi et satisfaire la demande socio-économique en main-d'œuvre qualifiée, a-t-il signalé. Cette nouvelle session sera marquée par l'ouverture de deux nouvelles spécialités, à

savoir technicien supérieur (TS) en arboriculture fruitière et en électricité de bâtiment, en plus de trois nouveaux postes budgétaires destinés aux enseignants en génie pétrolier, menuiserie-aluminium et boulangerie-pâtisserie, pour renforcer l'encadrement pédagogique. M. Hamdani a fait savoir aussi que deux cycles de perfectionnement destinés aux personnels d'administrations sont programmés pour actualiser leurs connaissances et consolider leurs aptitudes professionnelles. En prévision de la prochaine session, une large campagne d'information et de sensibilisation porte sur l'organisation de journées «Portes-ouvertes» à travers différentes communes de la wilaya, en plus d'un programme hebdomadaire et des spots publicitaires sur la radio locale, pour orienter le public sur les nouveautés et les avantages de la formation professionnelle, a-t-il ajouté. Le secteur compte dans la wilaya d'Illizi six centres de formation et d'apprentissage (CFPA), un Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) à Djanet et un autre en réalisation au chef-lieu de wilaya qui sera «bientôt» mis en service. Un nouveau CFPA sera également réceptionné dans la commune de Bordj Omar Idriss, en prévision de la prochaine rentrée de la formation professionnelle, selon la même source.

H. D./APS

Lydia O.

## M'sila Lancement des travaux d'une laiterie dans la commune de Sidi Ameur

LE CHANTIER de réalisation d'une nouvelle laiterie dans la commune de Sidi Ameur, à 100 km au nord-ouest de M'sila, a été lancé, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles. Investissement de statut privé, ce projet, validé par la commission d'investissement de la wilaya, a nécessité la mobilisation d'une enveloppe de 250 millions de dinars, a précisé la même source. Une fois mise en exploitation, cette laiterie contribuera à la transformation et à la pasteurisation du lait de vache produit dans la région de Sidi Ameur et Tamsa, et offrira plus de 50 postes d'emploi, a-t-on ajouté. Trois laiteries sont actuellement opérationnelles dans la capitale du Hodna, dont deux au chef-lieu de wilaya, tandis que l'autre est implantée à Boussaâda, a-t-on rappelé de même source.

R. R.



Ph. &gt; D. R.

Ouargla/ Dispositif de l'ANSEJ

## 109 micro-entreprises montées en 2016

Pas moins de 109 micro-entreprises ont été montées en 2016 à travers la wilaya de Ouargla par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on appris des responsables locaux de cet organisme. Montés à la faveur de financements bipartite (apport personnel et Ansej) et tripartite (bénéficiaire, Ansej et Banques), ces projets, entrant dans le cadre des efforts visant l'absorption du chômage et la mise en œuvre des programmes d'emploi, ont généré 257 emplois à la satisfaction des jeunes de la région, a précisé le directeur de l'antenne locale de l'Ansej, Mohamed Kaâneb. Selon le responsable, 42 dossiers de micro-entreprises ont été avalés

parmi un total de 46 dossiers, dont 8 proposés par des femmes, déposés et examinés l'année dernière au niveau des antennes de l'Ansej à travers les communes et daïras de la wilaya pour bénéficier de crédits pour le montage de micro-entreprises. Dix de ces projets sont versés dans le secteur des services, onze dans l'artisanat et autant d'autres dans l'industrie, quatre dans les professions libérales, trois dans l'entretien et la maintenance, deux dans les travaux publics et deux autres dans l'hydraulique et l'agriculture, a-t-il détaillé. Ces emplois créés viennent s'ajouter aux 370 emplois créés l'année 2015 dans le cadre de ce dispositif et des efforts fournis par l'Etat pour accompagner les jeunes en

matière d'emploi et de montage de micro-entreprises, rappelle M. Kaâneb. L'antenne de l'Ansej de Ouargla s'attelle à relever le défi de générer le plus possible d'emplois et de contribuer à la lutte contre le chômage, en coordination avec les différents partenaires. Dans cette perspective, des actions de sensibilisation de proximité sont menées en direction des jeunes à travers les communes de la wilaya, notamment auprès des pensionnaires des établissements de la formation professionnelle, sur les dispositifs d'emploi, les mécanismes de financement de projets et les mesures incitatives préconisées par les pouvoirs publics dans le domaine.

Ain Defla

## La sûreté de la daïra de Hammam Righa mise en service

La sûreté de daïra de Hammam Righa (Ain Defla), chapeautant trois communes, a été mise en service a-t-on constaté. Cette structure porte la couverture sécuritaire de la wilaya à 85%, a indiqué l'inspecteur régional de la police du centre, Mahmoud Rabah, qui présidait la cérémonie d'inauguration, faisant remarquer que

cette nouvelle structure vient consolider les structures existantes du même genre versées dans la lutte contre la criminalité et la protection des personnes et des biens. Cette mise en service s'inscrit dans la démarche de proximité initiée par la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) qui s'emploie à réunir les conditions de quiétude et de

sérénité au profit du citoyen. Lors de sa visite des différents services de cette structure sécuritaire, l'inspecteur régional de la police du centre a mis l'accent sur la nécessité pour ses éléments de faire preuve de professionnalisme et à être respectueux du citoyen. D'autres structures du même genre entreront en service prochainement, à

l'instar des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sûretés urbaines de Khémis Miliana, a pour sa part précisé le chargé de communication de la sûreté de wilaya, Sid Ahmed Kouadri. Les autorités civiles et militaires de la wilaya de Ain Defla, à leur tête le wali Aziz Benyoucef, ont assisté à la cérémonie organisée à l'occasion de cette opération.

Samia H./APS

Souk Ahras

## Réception avant la fin du premier trimestre de plusieurs infrastructures sportives

Trois infrastructures sportives seront réceptionnées avant la fin du premier trimestre 2017 dans la wilaya de Souk Ahras, dans le cadre des efforts pour une meilleure prise en charge des préoccupations de la jeunesse locale, a indiqué le directeur de la jeunesse et des sport (DJS), Abdelbasset Aoun. Il s'agit, en l'occurrence, de deux salles omnisports dans les communes de M'daourech et Taoura, respectivement d'une capacité de 1 000 et 500 places en plus d'une salle de sport à Tarkalet dédiée à la

pratique du hand-ball, du volley-ball, du basket Ball ainsi qu'aux arts martiaux, selon la même source qui a précisé que ces projets, dont le taux de réalisation varie entre 90 et 98%, sont inscrits dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014. Le responsable a, dans ce même contexte, fait part de la réalisation prochaine d'une piscine de proximité dans la ville de Mechroha et de deux maisons de jeunes à Ain Zana et M'daourech. Il a, par ailleurs, indiqué que les travaux de réalisation d'un complexe sportif de proximité,

avoisinant l'université «Mohamed-Cherif-Messaâdia» ont été récemment lancés au plan d'occupation de sol (POS) n°9, rappelant que plusieurs centaines de logements LPL et AADL ont été réalisés à ce jour sur ce site. La ville de Souk Ahras a récemment bénéficié de nouveaux stades de football recouverts en gazon synthétique et d'une nouvelle salle d'arts martiaux réalisée sur une surface de 1 500 m<sup>2</sup> pour un montant de 127 millions de dinars, a-t-il conclu.

F. O.

Tunisie

# Efforts pour dégager un consensus sur le projet de loi relatif aux élections

■ L'Assemblée tunisienne des représentants du peuple (ARP) va tenter de dégager un consensus parmi les parlementaires sur le projet de loi organique relatif aux élections locales et municipales, un préalable à la tenue des premières élections locales depuis la révolution de 2011.

Par Halim T.

Les membres de la Commission des compromis à l'ARP vont tenter de surmonter leurs différends et retrouver le chemin du consensus sur le projet de loi «spécifique», amendant et complétant la loi relative aux élections et référendums, pour que les premiers scrutins municipaux puissent avoir lieu cette année, le plus vite sera le mieux, selon les médias tunisiens. Repoussées maintes fois, ces élections annoncées par le Chef du gouvernement Habib Essid, pour le 26 mars prochain, devront aboutir à l'installation des institutions locales pérennes, dans le cadre de la décentralisation et la gouvernance participative des collectivités locales inscrites dans la Constitution adoptée en 2014. Après la révolution qui a conduit à l'éviction de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali en janvier 2011, les municipalités tunisiennes ont été dissoutes et remplacées par des «délégations spéciales» chargées de gérer les affaires courantes.

## Les responsables confiants malgré le retard

Le président tunisien Béji Caïd Essebsi s'est dit récemment confiant sur la tenue des élections locales. «C'est vrai que ça a traîné un peu. Mais ça n'est pas le fait du gouvernement. Nous avons une législation très encombrée. L'Assemblée travaille sans relâche», a-t-il fait valoir. Le projet de loi électorale est «désormais sur la table. Je pense que ça va passer maintenant largement. C'est une loi essentielle dans notre construction démocratique», a-t-il soutenu. «Nous sommes une démocratie naissante, nous n'avons pas de précédent (...). Il est certain que nous apprenons un peu comment on règle ces pro-

blèmes dans une démocratie, et évidemment ça prend du temps», a dit M. Caïd Essebsi. Questionné sur la possibilité de tenir ces scrutins d'ici la fin de l'année, il a rétorqué que ceci n'était «pas de (sa) compétence» mais souligné qu'il ne fallait «pas trainer». Selon le président du groupe de réflexion Joussour, Khayam Turki, ces élections locales doivent apporter «un véritable maillage démocratique» et leur report cessant est la «grande fragilité démocratique actuelle du pays». Des rencontres entre les représentants du gouvernement et les groupes parlementaires ont, récemment, eu lieu dans le but de trouver une issue favorable aux points de désaccords sur un certain nombre d'articles de ce projet de loi. «Il y a une forte volonté de la part du gouvernement et des différents groupes parlementaires pour adopter le projet de loi relatif aux élections locales et municipales dans les plus brefs délais», a indiqué samedi le ministre des Affaires locales et de l'Environnement tunisien, Riadh Mouakher. De son côté, Chafik Sarsar, président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) avait dit auparavant que «c'est non seulement une obligation (constitutionnelle) (...), c'est un



besoin, parce que le citoyen tunisien a besoin d'avoir des municipalités efficaces, légitimes pour (qu'elles puissent) réellement réussir leur mission. Ce n'est pas normal du tout qu'on ait des structures provisoires qui dépassent les six ans», avait-il ajouté.

## Craintes de fraude, financement des campagnes... motifs d'un blocage

Au cœur du différend, notamment l'article relatif au droit de vote des sécuritaires et des militaires aux élections. Aussi le

financement des campagnes, qui n'est pas évoqué dans la loi électorale, pose problème et fait craindre des fraudes et une mainmise des partis les plus importants et ayant le plus de moyens. L'ARP a été confrontée également à une autre difficulté, celle liée à la création des 64 nouvelles municipalités prévues par la Constitution tunisienne, qui intègrent près de 3,5 millions de Tunisiens qui ne bénéficient pas de commune de référence jusque-là. La Tunisie a organisé deux scrutins législatifs. Le premier en 2011, remporté par le parti de Rached Ghanouchi

Ennahdha et le second, en 2014, a vu la victoire du parti du président de la République, Nidaa Tounes.

H. T./APS

## Libye Un MiG-23 des forces loyales à Haftar abattu à Benghazi

UN AVION militaire appartenant aux forces du maréchal Khalifa Haftar a été abattu dimanche à Benghazi, dans l'est libyen, alors qu'il effectuait des raids contre des positions jihadistes, a-t-on appris de source militaire. Le MiG-23 s'est écrasé après avoir été visé par «les milices extrémistes», a indiqué à l'AFP un commandant des forces spéciales loyales à Haftar, précisant que le pilote avait pu s'éjecter et était sain et sauf.

Une source à la base aérienne de Benghazi a confirmé à l'agence LANA le crash, précisant que l'avion avait été touché par un «missile thermique». Bête noire des islamistes, Khalifa Haftar a réussi à reconquérir une grande partie de la ville de Benghazi, berceau de la révolution libyenne, tombée aux mains de jihadistes en 2014. Mais des affrontements violents opposent depuis plusieurs semaines l'Armée nationale libyenne (ANL) auto-proclamée et dirigée par Haftar et des groupes jihadistes cernés dans leurs derniers bastions, en particulier dans la région de Qanfouda, à l'ouest de Benghazi. Parmi ces groupes, figure notamment le Conseil de la Choura des révolutionnaires de Benghazi, une coalition de milices islamistes dont fait partie notamment Ansar Asharia, un groupe proche d'Al-Qaïda.

R. M.

## Ghannouchi : l'économie est le principal challenge à relever pour la prochaine période

OUTRE L'ENJEU sécuritaire, l'économie demeure un challenge important à relever pour la période 2016-2020, a affirmé le président du mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi. «Pour la période à venir, l'enjeu économique sera beaucoup plus important que l'enjeu sécuritaire», a-t-il encore souligné en marge d'une conférence organisée dans la banlieue nord de Tunis sur le thème «Six après la Révolution: les priorités et les défis». Le président du mouvement Ennahdha a fait savoir que la réduction des disparités régionales et la mise en place d'un vrai modèle de développement contribuent, de manière significative, à relever les défis sécuritaires appelant à s'attacher aux principes de la révolution pour vaincre le terrorisme. Les participants à la conférence ont été unanimes à souligner la réussite de la transition démocratique et politique en Tunisie et ce, en dépit de nombreuses difficultés auxquelles le pays fait face. Volet économique, ils ont souligné que le déficit commercial de la Tunisie s'est sensiblement creusé, durant ces dernières années, pour atteindre 12,6 millions de dinars (MD). «Le volume de la dette publique a atteint 55 millions de dinars», ont-ils encore averti. La conférence est organisée par le Centre d'études diplomatiques et stratégiques avec le concours du Centre arabe de recherches et d'études politiques à Tunis.

H. T.

Sahara occidental

## Daniel Ortega réitère le soutien du Nicaragua à la lutte pour l'indépendance

Le président de la République du Nicaragua, Daniel Ortega, a réitéré le soutien et la solidarité inconditionnelle de son gouvernement à la juste lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance, rapporte l'agence de presse sahraouie SPS dimanche. M. Ortega a réitéré le soutien de son pays au combat du peuple sahraoui pour son indépendance lors de son entretien à Managua avec le président du Conseil national sahraoui, Khatri Addouh. Durant la

rencontre, le président du Parlement sahraoui a transmis un message de félicitations du président de la République sahraouie et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, à son homologue Daniel Ortega pour sa réélection pour un nouveau mandat, selon la même source. Les relations bilatérales historiques existant entre le Nicaragua et la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et les moyens pour les renforcer ont été abordés par les deux parties. M.

Addouh, qui était accompagné par l'ambassadeur sahraoui au Nicaragua, Suliman Tieb Henan, a informé M. Ortega des derniers développements de la question du Sahara occidental au niveau national et international. M. Addouh a pris part, en sa qualité de représentant du Président Brahim Ghali, à la cérémonie d'investiture du président nicaraguayen élu, et ce, en présence de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement.

Lamia O./APS

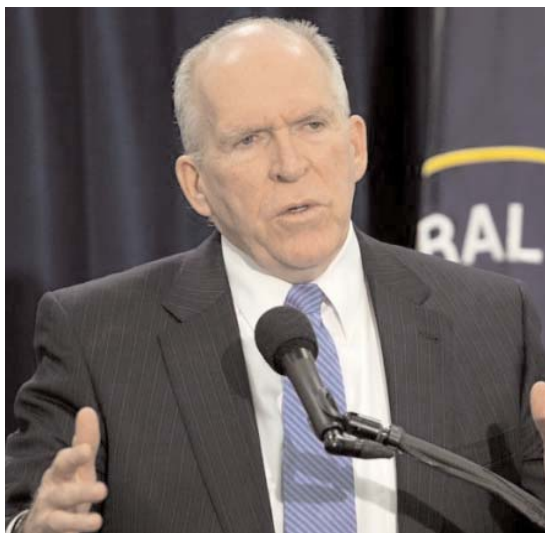
## États-Unis

## Le chef de la CIA appelle Trump à «se discipliner»

■ Le chef de la CIA a conseillé dimanche à Donald Trump de «se discipliner» au nom de la sécurité des États-Unis, le futur président estimant de son côté que les médias et les agences de renseignement lui devaient des excuses.

A cinq jours de son investiture présidentielle qu'il promet «grandiose», dont la répétition s'est déroulée à Washington, le milliardaire peinait donc à dissiper les controverses. La plus tenace des polémiques était liée à la Russie, mais M. Trump faisait également face à des critiques pour avoir attaqué une figure historique du mouvement des droits civiques, en plein week-end de commémoration de Martin Luther King. «Je ne crois pas qu'il (Donald Trump) possède une appréhension complète des capacités, des intentions et des actions de la Russie», a déclaré sur Fox News le chef sortant de la CIA, John Brennan, appelant

le vainqueur de la présidentielle à être «très rigoureux en s'exprimant publiquement». «Trump doit comprendre que les enjeux dépassent sa personne, il s'agit des États-Unis et de la sécurité nationale. Il va avoir l'occasion de passer à l'action, en contraste avec le fait de parler et tweeter», a-t-il ajouté. M. Brennan a estimé «révoltant» que Donald Trump ait assimilé le travail des agences de renseignement américaines à des comportements en vigueur sous l'Allemagne nazie. «J'en prends ombrage (car) il n'y a aucune raison pour M. Trump de montrer du doigt les services de renseignement en leur reprochant d'avoir dévoilé des informations déjà disponibles publiquement», a poursuivi le patron de la CIA. Il faisait allusion à des documents à l'authenticité incertaine, dévoilés cette semaine, qui affirment que les services russes d'espionnage disposeraient d'informations compromettantes sur M. Trump. Ces notes, connues notamment de plusieurs organes de presse américains réticents à les publier, allèguent entre autres de liens de longue date entre l'entourage du milliardaire et le Kremlin. Le président élu américain, qui sera



PH. D. R.

investi vendredi, ne cesse de dénoncer des «informations bidon». Dans un tweet dimanche après-midi, Donald Trump a exigé des excuses des médias. «Ces chefs de renseignement ont fait une erreur et, quand on fait une erreur, on doit S'EXCUSER», a écrit le président élu, en reprenant cette déclaration sur Fox News du célèbre journaliste du Washington Post Bob Woodward. Quelques heures après, M. Trump a publié un nouveau tweet s'en prenant à M.

Brennan et semblant laisser entendre que celui-ci serait à l'origine des fuites sur le dossier russe. «Oh vraiment, ne peut pas être pire - regardez simplement la Syrie (ligne rouge), Crimée, Ukraine et accumulation des armes nucléaires russes. Pas bon! Est-il le fournisseur de fausses informations?» a écrit le président élu. En milieu de semaine, Donald Trump avait jugé «scandaleux que les agences de renseignement aient permis (la publication) d'une

information qui s'est révélée être erronée». «C'est le genre de choses que l'Allemagne nazie faisait», avait-il tweeté. Il a par ailleurs reconnu mercredi pour la première fois que la Russie était à l'origine des piratages informatiques du parti démocrate. Questionné dimanche par CBS sur ce rôle du Kremlin, le prochain vice-président Mike Pence a réaffirmé que Donald Trump avait remporté la Maison Blanche «à la loyale». M. Pence s'est déclaré serein concernant une enquête lancée vendredi par les sénateurs du Congrès à Washington sur les actes d'espionnage russes. Interrogé également par Fox News, le futur bras droit de Donald Trump a démenti tout contact entre Moscou et l'équipe du candidat républicain durant la campagne - «un roman-fiction qui a pour objectif de saper la légitimité de l'élection», a jugé M. Pence. Une vingtaine d'élus démocrates du Capitole ont annoncé qu'ils n'assisteraient pas à la cérémonie d'investiture, doutant ouvertement de la légitimité du milliardaire. Parmi eux, John Lewis, pilier du Congrès depuis trois décennies et icône historique du mouvement des droits civiques, a vivement irrité Donald Trump. Ce dernier lui a conseillé de se consacrer à sa circonscription «dans un état déplorable».



## Points chauds

### Virulence

Par Fouzia Mahmoudi

Dimanche soir avait lieu, déjà, le second débat des candidats à l'élection primaire de la gauche. Et si les débats se suivent rapidement c'est parce que le premier tour et le second tour auront lieu à la fin de ce mois. Il est vrai que l'indécision, très longtemps entretenue, de François Hollande de se représenter ou pas à la présidentielle avait rendu l'organisation de cette primaire difficile. Mais aujourd'hui, alors que la course est lancée, les candidats ont du mal à sortir du lot et à faire entendre leurs différences. Toutefois, les prétendants à l'investiture pour la présidentielle en manque d'inspiration ont trouvé un terrain d'entente, la critique de l'ancien Premier ministre, Manuel Valls. Mais loin d'être prêts à se lancer dans l'exercice de l'invective, ils ont laissé Vincent Peillon, seul, s'y essayer. Et si certains orateurs comme Arnaud Montebourg ou Benoît Hamon ont parfois fait savoir à Valls qu'ils ne partageaient pas ses opinions, l'ancien ministre de l'Éducation a été le plus virulent contre l'ex-chef de gouvernement. La dispute la plus vive a eu lieu sur la question des migrants. Valls a été invité à réagir sur un discours tenu le 13 février 2016 à Munich, lors duquel il avait assuré que l'Europe ne pouvait «pas accueillir plus de réfugiés», ainsi que sur sa critique de la politique migratoire de la chancelière allemande. Pour éviter de passer pour un froid politicien, l'ancien ministre de l'Intérieur a livré une séquence émotion aux téléspectateurs : «Comment être sans cœur, sans réaction face à ce drame épouvantable, notamment en Méditerranée ?» Et d'ajouter : «Ces personnes, ces hommes, ces femmes, ces enfants, qui se noient, qui tuent la guerre, la misère, la torture». Vincent Peillon l'a rattrapé au vol en ironisant sur ce magistral retournement de veste : «La vie, ce n'est pas une ardoise magique.» Il a également souligné son «désaccord profond» sur la question migratoire, qui «a marqué ce quinquennat». Il a déploré que Manuel Valls ait «fait la leçon à la chancelière» sur la crise migratoire. Rappelant que l'ex-Premier ministre avait promis d'accueillir «30 000» réfugiés, «pas plus», Vincent Peillon a poursuivi : «Nous sommes à 5 000. J'ai le sentiment que les Français étaient plus généreux que leurs dirigeants», a grincé l'ancien ministre de l'Éducation. Reste à savoir si les Français justement seront de son avis lors du premier tour de la primaire, même si suite aux résultats d'audience décevants des deux premiers débats, comparés à ceux des candidats de la primaire de la droite et du centre, moins de votants sont attendus le 22 janvier prochain pour le premier tour. Sur tout, l'on saura pour quel type de gauche les Français sont-ils le plus favorable, avec la ligne dure de Valls, ou au contraire celle de Benoît Hamon qui flirtait avec l'extrême-gauche ?

F. M.

## Corée du Sud

## L'arrestation de l'héritier de Samsung requise

Les enquêteurs travaillant sur le retentissant scandale politique de corruption qui secoue la Corée du Sud ont demandé hier l'arrestation de l'héritier de Samsung Lee Jae-Yong, qui serait un nouveau coup dur pour le géant de la téléphonie. Le premier conglomérat du pays en termes de chiffre d'affaires, qui représente 20% du PIB sud-coréen, se remet à peine de la déconvenue du Galaxy Note 7, un de ses pires échecs commerciaux. Dans un communiqué, l'équipe d'enquêteurs spéciaux planchant sur l'affaire à l'origine de la destitution de la présidente Park Geun-Hye a dit avoir requis un mandat d'arrêt contre le vice-président de Samsung Electronics, qui est le fils du président du groupe Samsung Lee Kun-Hee. Le tribunal du district central de Séoul statuera mercredi. L'arrestation de Lee Jae-Yong, qui a été entendu la semaine dernière pendant 22 heures, pourrait avoir un impact «important» sur l'économie sud-coréenne, a reconnu Lee Kyu-Chul, un porte-parole de l'équipe d'enquêteurs : «Mais nous pensons que la justice est plus importante». L'annonce a fait reculer de 2,14% le titre de Samsung Electronics. Les enquêteurs avaient fait savoir que M. Lee était considéré comme un suspect dans ce scandale à tirs croisés autour de Choi Soon-Sil, la confidente

de la présidente. M<sup>me</sup> Choi est actuellement jugée pour avoir profité de ses relations avec Mme Park afin de soutirer des sommes astronomiques aux conglomérats sud-coréens qui ont versé des millions de dollars à des fondations privées créées par cette confidente de l'ombre. Plus d'une dizaine de personnes ont été arrêtées, dont M<sup>me</sup> Choi, les anciens ministres de la Culture et des Affaires sociales, un ancien directeur de cabinet présidentiel et un professeur d'université. M. Lee, 48 ans, est soupçonné d'avoir approuvé les versements à M<sup>me</sup> Choi qui auraient eu pour objectif d'obtenir des faveurs du gouvernement. Samsung est le conglomérat qui s'est montré le plus généreux auprès des fondations de M<sup>me</sup> Choi et lui a versé par ailleurs des millions d'euros sous couvert de financer en Allemagne les entraînements sportifs de cavaliers sud-coréens, parmi lesquels la fille de la confidente. L'ensemble des pots-de-vin versés par Samsung s'élèvent à 43 milliards de wons (34,2 millions d'euros), a déclaré le porte-parole des enquêteurs. Il a précisé que M. Lee était également soupçonné de détournement de fonds pour avoir utilisé l'argent de Samsung pour ces actes de corruption. Il s'expose en outre à des poursuites pour «parjure» pour avoir affirmé à une commission d'enquête par-

lementaire que les versements n'avaient pas été faits en échange de faveurs. Dans un communiqué, Samsung juge «difficile à comprendre» la requête des enquêteurs : «nous pensons que le tribunal prendra la bonne décision». «C'est une grave crise pour nous», a déclaré sous couvert de l'anonymat un cadre de Samsung cité par l'agence sud-coréenne Yonhap. «Face à une concurrence exacerbée, nous devons effectuer des investissements agressifs et prendre d'importantes décisions de fusions et acquisitions», a-t-il ajouté. «Nous craignons que ces événements n'entraînent des retards dans la prise de décision». Greg Roh, analyste chez HMC Investment & Securities à Séoul, a cependant relevé que le conglomérat avait «un système de management très bien organisé» et n'était pas dirigé par «une seule personnalité». Cela fait des semaines que les enquêteurs entendent M. Lee et d'autres cadres dirigeants pour déterminer en particulier si le groupe a soudoyé Mmes Choi et Park afin d'obtenir le feu vert du gouvernement à une fusion controversée en 2015.

Ce rapprochement entre deux unités du groupe, Cheil Industries et C&T, était considéré comme une étape cruciale pour assurer une passation de pouvoir en douceur au profit de Lee Jae-Yong.



25<sup>e</sup> Fespaco

# «Le voyage de Keltoum» de Anis Djaâd en compétition

■ Le court métrage de fiction «Le voyage de Keltoum», dernière œuvre du cinéaste Anis Djâad, prendra part à la compétition officielle du 25<sup>e</sup> Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), prévu du 25 février au 4 mars, a-t-on appris auprès de l'équipe du film.

Par Adéla S.

Sorti en 2016, «Le voyage de Keltoum» est la troisième œuvre du réalisateur après la sortie en 2014 de «Passage à niveau», doublement primé au Festival du court métrage maghrébin à Oujda (Maroc), et en 2012 de «Le hublot» également primé lors des Journées cinématographiques d'Alger.

L'œuvre aborde de manière atypique le retour aux sources des immigrés, à travers l'histoire de Keltoum qui se retrouve obligée, malgré de grandes difficultés financières, de réaliser les vœux de sa sœur mourante de retourner sur des lieux qu'elle considère comme sacrés.

Cette promesse confronte Keltoum à sa propre misère



sociale, à sa famille qui lui reproche sa modeste condition et à l'obligation de réaliser les dernières volontés de sa défunte sœur.

Anis Djâad est l'auteur de plusieurs scénarios dont «Les assoiffés», «H30» ou encore «Au bout du tunnel». Il a été assistant réalisateur sur le tournage de «França ya França» de Djamel Beloued. Dans la catégorie long métrage, «Le puits» de Lotfi Bouchouchi et «Les Tourmentes» de Sid Ali Fettaf seront en lice pour l'Étalon d'or du Yénnenga, avec 18 autres films représentant 14 pays africains.

Les longs métrages «Fadhma N'soumer» de Belkacem Hadjaj (Étalon d'argent du Yénnenga), «J'ai 50 ans» de Djamel Azizi, «10949 femmes» de Nassima Guessoum et «Dernier recours»

## Théâtre

### «Nafida», une lueur d'espoir pour la paix en Syrie

Le public oranais a découvert, dimanche soir à la salle Saâada (ex-Colisée), un échantillon du théâtre syrien avec la pièce «Nafida» (Fenêtre), qui met en relief les effets de la guerre, psychologiques notamment, sur la vie des Syriens et l'espoir d'un retour à la paix.

«Nafida» participe à la 9<sup>e</sup> édition du Festival du théâtre arabe qui se déroule du 10 au 19 janvier à Oran et Mostaganem, dédiée à Azzedine Medjoubi, et figure dans la catégorie «off» du festival. Elle n'entre donc pas dans la compétition pour le prix Soltane Ben Mohamed El Qassimi.

La pièce, qui a été retardée d'une heure en raison du match Algérie-Zimbabwe, est adaptée de l'œuvre de l'écrivain polonais Irenusz Iredynski (1939-1958) et mise scène par Majd Fedha. Les deux personnages de la pièce sont incarnés par Jaïra Younis dans le rôle de l'épouse, et Mazen El jebba dans le rôle de l'époux. La pièce donne un éclairage sur la vie d'un couple

syrien qui plonge peu à peu dans la décadence. L'homme, pendant sept jours, attend patiemment, des heures durant, devant sa fenêtre, guettant une lumière provenant de la fenêtre de ses voisins d'en face, sans se lasser et sans sourcilier, armé d'une patience à toute épreuve. La femme, quant à elle, insiste pour connaître les raisons de cette longue et hypothétique attente.

Collé à sa fenêtre, l'homme attend inlassablement cette lumière sans se soucier de ce qui se passe autour de lui, ni de son entourage, particulièrement sa femme, au grand dam de cette dernière. Négligée et dans l'expectative, la femme rongée son frein, mais elle est assaillie par les questions et les doutes sur le comportement étrange de son mari, craignant même une éventuelle relation de son mari avec une autre femme.

S'installe alors un dialogue entre l'homme et son épouse, un dialogue rude, à la limite de la dispute, où le ton monte de plusieurs crans, puis fait place

au silence, de longs moments de silence. Le calme et la tempête se succèdent.

Les relations dans le couple n'ont pas tenu trop longtemps, la vie conjugale a du plomb dans l'aile. La femme n'arrive pas à accepter le changement brusque dans l'attitude de son mari et ce dernier ne semble pas s'en offusquer.

Le couple semble prisonnier dans l'espace étroit dans lequel il se trouve confiné, devant la fenêtre, en raison de l'obsession quasi maladie de l'homme.

Mais celui-ci attend, en fait, une lueur d'espoir dans l'obscurité qui l'entoure et semble ne pas comprendre l'impatience de sa femme qui essaie par tous les moyens de le faire «revenir» dans la réalité et l'empêcher, à ce qu'elle croit, de vivre dans l'obscurité la plus totale, tentant même de le convaincre qu'il a perdu la raison.

Pour le «récupérer», la femme essaie de raviver chez son mari leurs souvenirs heureux d'antan et tente tantôt de le séduire, tantôt de le menacer, notam-

ment de la tromper avec d'autres hommes afin de créer une quelconque réaction chez lui, mais en vain.

Toutefois, et contre toutes les attentes de sa femme, l'homme fini quand même par apercevoir la fameuse lumière, et c'est la femme, obnubilée, qui s'y engouffre, à son tour. «Nafida» décrit à sa manière et dans une scénographie remarquable, un conflit dramatique survenant dans un couple syrien, un conflit aux relents politiques, sociaux et économiques entre deux antagonistes, découplant de la guerre, avec néanmoins une note d'espoir : la lumière tant attendue symbolise la fin du conflit, le retour de la paix et une vie normale pour les syriens.

Et même si la pièce ne parle pas directement de la guerre, la suggestion en est très forte, à tel point que la suggestion s'incruste si fort dans l'esprit du spectateur qu'elle devient partie prenante de l'atmosphère de la pièce de théâtre «Nafida», fenêtre sur la paix.

Racim C.

## Conférence

### Les changements dans le monde arabe «influenceront positivement» sur le théâtre arabe

Le metteur en scène égyptien Sameh Mahrane a estimé, dimanche à Mostaganem, que les changements opérés dans le monde arabe «influenceront positivement» sur le théâtre arabe.

Dans sa communication sur le texte théâtral, présentée dans le cadre du 9<sup>e</sup> Festival du théâtre arabe, Sameh Mahrane a souligné que «ces changements auront des répercussions positives sur le théâtre arabe, appelé à devenir plus qualitatif aussi dans les textes que dans le recours à des moyens pouvant offrir au public une représentation théâtrale complète».

Le metteur en scène égyptien a estimé que «la scène arabe, marquée par des guerres et conflits fratricides, peut offrir des thèmes que peut traiter le 4<sup>e</sup> art». Pour lui, le 4<sup>e</sup> art arabe est en développement constant imposé par ces évolutions permanentes et par l'esprit créatif

de la jeune génération des hommes de théâtre arabe.

Évaluant la qualité des pièces présentées lors de cette 9<sup>e</sup> édition du Festival d'Oran, le metteur en scène égyptien a estimé que celles-ci sont de «haut niveau» et abordent des problématiques intimement liées à la société arabe, notamment la différence des cultures et les déchirements induits par cette diversité.

#### Plaidoyer pour des œuvres théâtrales traitant du vécu arabe

Le metteur en scène tunisien, Salim Senhadji, a appelé, dimanche à Mostaganem, les scénaristes et metteurs en scène à réaliser des œuvres théâtrales traitant du vécu arabe suivant des mécanismes d'art dramatique universels.

Animant l'atelier «Notions de mise en scène théâtrale» dans le cadre du 9<sup>e</sup> Festival du théâtre arabe «édition Azzedine-Medjoubi», Salim Senhadji a préconisé la réalisation d'œuvres théâtrales traitant du quotidien arabe avec des instruments universels d'écriture, de lumière, de son et autres.

«Nous sommes appelés à parler de nos souffrances et à maîtriser les mécanismes du théâtre pour un meilleur travail», a-t-il souligné. Par ailleurs, il a appelé les universitaires spécialisés en arts de spectacle à s'intéresser davantage au choix des acteurs, à la répartition des rôles, à l'éclairage, aux costumes et au décor, «ce qui contribue amplement à faire véhiculer le message au récepteur et à présenter un travail dramatique complet». L'universitaire Senhadji a qualifié le théâtre scolaire et universitaire de pépinière du théâtre professionnel, affirmant

que le théâtre universitaire est un espace libre alliant la réalité, le rêve et les projets d'étudiants qui, une fois diplômés, deviendront des acteurs.

Les organisateurs avaient prévu, au titre de cette manifestation, dix ateliers de formation au profit de plus de 200 étudiants de Mostaganem et de l'Institut supérieur des arts de spectacle et de l'audiovisuel de Bordj El Kiffane, ainsi que des dramaturges arabes et algériens.

Les ateliers, encadrés par des spécialistes et comédiens d'Algérie, de Jordanie, de Tunisie, du Bahrein, de la Palestine, du Maroc, d'Irak et du Liban, ont traité d'axes abondant, entre autres, de la performance du comédien, des notions de mise en scène, du maquillage, du pantomime, du théâtre par des aveugles et de l'écriture théâtrale.

R. C.

## Coup-franc direct

La leçon n'a pas été retenue

Par Mahfoud M.

Même si rien n'est perdu encore et que tout reste permis pour la suite de la compétition, il semble pourtant que la sélection nationale n'a pas retenu la leçon après les différents échecs surtout lors des premiers matchs des tournois africains. En entendant le coach national Leekens répéter à chaque fois qu'il se concentrerait beaucoup sur ce premier match face au Zimbabwe, on pensait réellement qu'il avait tout prévu et qu'il était ainsi que ses capés prêts pour faire face à cette difficulté du premier match. Mais en voyant la production des Verts, on remarque que rien n'a changé et que ce sont toujours les mêmes erreurs qui se produisent et qui font qu'aucun remède n'a pu être trouvé à ce mal qui frappe l'équipe nationale algérienne qui se retrouve dans la case départ et sous pression. Leekens endosse la responsabilité de cette situation, lui qui n'a pas mis les joueurs dans la situation de cette compétition qui demande une sérieuse concentration. Le match amical face à une équipe comme la Mauritanie ne pouvait être un sparring-partner intéressant. Tout cela montre que les insuffisances demeurent toujours les mêmes au sein de la sélection où on ne sait pas comment préparer un rendez-vous de cette importance comme s'il s'agissait d'un simple tournoi amical.

M. M.

## Renouvellement des instances sportives Ould Ali appelle au respect des dispositions légales et réglementaires

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a appelé, dimanche, les secrétaires généraux des Fédérations algériennes à faire appliquer et respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur, lors de l'opération de renouvellement des instances sportives nationales.

«Les dispositions légales et réglementaires qui régissent le processus de renouvellement des instances sportives nationales doivent être mises en évidence, lors des prochaines assemblées générales électives des fédérations», a insisté M. Ould Ali, lors de la réunion tenue avec les secrétaires généraux des Fédérations sportives nationales, au siège de son département.

Au cours de cette rencontre, à laquelle ont également assisté les cadres du ministère et le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, le premier responsable du secteur a tenu à sensibiliser les SG de l'ensemble des fédérations sur l'importance du travail qui les attend durant l'opération de préparation et d'organisation des prochaines assemblées. «La rencontre d'aujourd'hui est à la fois capitale et très importante.

Elle constitue une étape prépondérante dans le processus de renouvellement des fédérations sportives (...) C'est pour cela que j'insiste sur la responsabilité qui vous incombe dans cette opération et aussi sur l'étape de transition qui est très sensible. Vous êtes les garants de la réussite du processus», a lancé le ministre à l'adresse des SG des fédérations.

Les secrétaires généraux présents ont été destinataires de toutes les informations, aspects et mesures en relation avec l'organisation et la gestion des deux assemblées (ordinaire et élective). «Nous tenons, en collaboration avec le COA, à faire respecter les dispositions de la loi et du décret exécutif. Des instruments de suivi et de contrôle du processus de renouvellement seront mis en place», a conclu le ministre de la Jeunesse et des Sports.

## Esgrime/Mondial-2017 de fleuret dames L'Algérie termine à la 14<sup>e</sup> et dernière place par équipes

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE d'esgrime a terminé à la 14<sup>e</sup> et dernière place du classement par équipes de la 3<sup>e</sup> étape de la Coupe du monde de fleuret féminin, dimanche à la salle Harcha (Alger). En 1/8 de finale, les Algériennes Meriem Mebarki, Anissa Khelfaoui, Zeboudj Sonia et Narimene El-Houari ont perdu leur duel face aux Sud-Coréennes (45-21), avant de s'incliner en match de classement (9<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> places) devant les Autrichiennes (45-23). Les coéquipières d'Anissa Khelfaoui se sont inclinées une nouvelle

fois devant les représentantes de Hong Kong (45-35), pour le classement des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> places. «Le niveau de la compétition a été très relevé avec la présence des meilleures sélections. Nous avons essayé de relever le défi en incorporant quelques jeunes athlètes, mais sans pour autant attendre l'exploit. Le temps est venu pour rajeunir l'effectif national. C'est mon avis et celui de la fédération», a indiqué l'entraîneur national, le Roumain George Kodreanu Mugur.

## Equipe nationale Les Verts doivent se ressaisir

Le match nul face au Zimbabwe ne sera pas sans conséquences sur la sélection nationale de football, déjà sous pression dès l'entame de la compétition.



Les Verts n'ont pas de choix face à la Tunisie

Par Mahfoud M.

Il faut savoir que ce premier match était très important pour les Verts qui se devaient de l'emporter pour évacuer le doute. Malheureusement, le syndrome n'a pas été écarté, et la sélection nationale rate toujours son entame du tournoi africain comme ce fut le cas lors des précédentes éditions. En faisant une analyse exhaustive de cette partie, on verra que les Fennecs ont raté le coche en première période en laissant les «Warriors» du Zimbabwe jouailler et n'exerçant pas un pressing constant sur l'adversaire qui s'est permis de se jouer de notre défense en se

faisant aider par des joueurs qui, il faut se le dire en face, n'ont pas le niveau pour figurer en sélection, notamment le latéral droit et sociétaire du Club Africain de Tunis, Mokhtar Belkhirer, qui s'est fait tromper par un attaquant adverse, avant de provoquer un penalty stupide en faisant un tirage sur maillot flagrant. La défense a été dans un jour sans, mais ce compartiment n'était pas le seul qui n'a pas marché, puisqu'il y a aussi le milieu qui était carrément absent, avec Guedioura et Bentaleb qui n'ont rien fait dans l'entre-jeu. Il y a aussi Brahimi qui a manqué de tact et n'a pas pu trouver la faille, alors que l'attaquant Slimani était dans un jour sans et n'a rien entrepris pour

marquer. Les Algériens devraient remercier Mbolhi qui a évité aux Verts une débâcle et Mahrez qui a évité la défaite à l'EN avec ses deux buts. Les Fennecs sont maintenant sous une grande pression et devraient se concentrer sur leur prochain match face à la Tunisie qui devient décisif étant donné qu'il faudra le gagner à tout prix sous peine de se voir éliminer d'entrée. Quatre jours pour préparer ce rendez-vous devraient suffire au coach Leekens qui est dans l'obligation de revoir sa copie, lui qui n'a pas su faire les changements qui s'imposaient, en attaque surtout.

M. M.

## Henry Kaspercak «Pas le droit à l'erreur face à l'Algérie»

Le sélectionneur de l'équipe tunisienne de football, le Franco-Polonais Henry Kaspercak, a qualifié dimanche soir de «décisif» le match face à l'Algérie prévu jeudi au stade de Franceville (17h00) comptant pour la 2<sup>e</sup> journée (Gr.B) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février). «C'est un match difficile que nous ne devons en aucun cas rater. Pour moi, ce sera un tournant important dans l'optique d'une qualification au 2<sup>e</sup> tour de la compétition. Nous gardons nos chances intactes, la victoire est impérative lors de ce duel

maghrébin», a estimé le coach des «Aigles de Carthage» lors d'une conférence de presse à l'issue de la défaite concédée face au Sénégal (2-0). L'Algérie a complètement raté ses débuts en concédant le match nul (2-2) face aux «Warriors» du Zimbabwe. «Je regrette beaucoup cette défaite, notamment les nombreuses occasions ratées en seconde période. Mais dans l'ensemble, il y a eu des choses positives. Le Sénégal a eu beaucoup de chance à marquer. Il a confirmé qu'il restait une équipe solide dans ses trois compartiments», a-t-il ajouté. De

son côté, le sélectionneur du Sénégal Aliou Cissé a relevé le mérite de ses joueurs dans cette victoire. «Le mérite revient aux joueurs. Ils ont été combattifs jusqu'au bout. Nous avons trouvé des difficultés en seconde période, en raison de la réaction des Tunisiens qui voulaient revenir dans le match. C'est très important de démarrer le tournoi par une victoire», a-t-il souligné. Lors de la 2<sup>e</sup> journée, prévue jeudi, l'Algérie et la Tunisie seront opposées dans un match qui promet (17h00) alors que le Sénégal jouera la qualification face au Zimbabwe (20h00).

## Aliou Cissé (sélectionneur du Sénégal) «On est content»

Aliou Cissé, sélectionneur du Sénégal, était très heureux de la victoire de son équipe contre la Tunisie (2-0). «On a fait plutôt une bonne première mi-temps, la deuxième a été beaucoup plus difficile. La Tunisie, techniquement, on savait que c'était une très belle équipe. Elle l'a été, on l'a vu, mais les garçons ont tenu, on a été costauds. Le résultat est là, on est satisfait, on est content. Parce que le résultat

est là. C'est important de gagner le premier match dans une compétition internationale, on l'a fait. La finalité du football, ce n'est pas de dominer, c'est de gagner. La Tunisie nous a dominés par moment. On a eu aussi des moments qui ont été très bien. Et le résultat final, c'est que le Sénégal a gagné 2-0 et c'est ce qui est important dans le football». Henry Kaspercak (sélectionneur de la Tunisie) : «On

regrette beaucoup après ce match, les nombreuses occasions et un bon jeu en deuxième mi-temps de l'équipe tunisienne. Pour faire un bon résultat, il faut marquer des buts. Les Sénégalais avaient plus de chance pour marquer sur coup de pied arrêté. Mais ça compte énormément, parce qu'après ce match, ils sont satisfaits avec la victoire».

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Mauvais temps

### Eboulements à Béjaïa

**LES CHUTES** de neige et les averses qui affectent la wilaya de Béjaïa ces derniers jours ont non seulement provoqué des coupures de routes et l'isolement de plusieurs villages, mais aussi provoqué des éboulements et chutes de terres dans les zones montagneuses particulièrement accidentées. Avant-hier, en fin de journée, un important éboulement s'est produit sur la RN9, au lieu-dit Boulejbas, dans la commune de Souk El-Tennine. D'énormes roches et des masses considérables de terre ont dévalé du haut de la montagne, envahissant la RN9. L'éboulement a endommagé une partie d'un mur d'un complexe touristique. Heureusement, aucun véhicule n'était de passage à ce moment-là et aucune victime n'a été déplorée. Un autre éboulement s'est produit hier sur le CW 15 reliant le village Ihbachen, aux communes de Kendira et Tizi-N'berber, suite aux chutes de neige et aux averses qui ont affecté la région ces derniers jours. Du coup, le trafic routier a été suspendu. Des engins de la DTP et de l'APC devaient déblayer la voie des roches et masses de terre la recouvrant afin de rétablir le trafic routier et permettre aux habitants de la région de circuler. A Melbou, une cinquantaine de familles d'Ighzer Ouferniou qui avait fui le terrorisme, notamment les régions montagneuses de Laâlem et Ighzer Oufis les années 1990, est privée d'électricité depuis 20 ans. Un projet d'électrification estimé à 1,6 milliard est à l'arrêt depuis de longs mois. Les habitants interpellent le wali afin de relancer le projet et mettre fin à leur calvaire. A Kendira, Ait Smail, Taourirt Ighil, etc., le gaz butane n'a pas été livré à cause des coupures de routes et des conditions climatiques difficiles. A Akfadou, l'APC a mobilisé ses camions pour approvisionner les habitants en bonbonnes de gaz butane. Un appel a été lancé aux habitants et commerçants pour déposer leurs bonbonnes de gaz vides chez les commerçants afin de les acheminer au centre de Naftal qui s'est engagé, à l'occasion, de charger en priorité les camions des régions enclavées. Des écoliers de la commune de Taourirt Ighil et dans plusieurs villages et communes enclavées n'ont pas rejoint leurs établissements faute de chauffage. Le nouveau wali de Béjaïa a effectué, hier, sa première sortie sur le terrain à Ouzellaguene où plusieurs projets (logements, assainissement, gaz de ville, électricité, etc.) ont été inspectés. L'occasion était d'inviter les entreprises à respecter les délais et évoquer le taux de raccordement de la wilaya au réseau d'assainissement, un taux jugé faible. A noter que le réseau routier de la wilaya de Béjaïa a été déneigé grâce au plan de prévention mis en place et qui a bien fonctionné. Hier, seules les RN 106 et 26 A étaient encore bloquées. Les engins de la DTP et des APC étaient à l'œuvre toute la journée pour dégager les routes. Mais la vigilance est toujours de mise puisque des chutes de neige sont prévues sur les hauteurs de plus de 600 m cette fois-ci, ce qui va compliquer le travail des équipes de déneigement.

H. Cherfa

## Akbou

### L'affaire de l'homicide du nouvel an élucidée

«**L'AFFAIRE** de l'homicide volontaire avec préméditation de A.H. 22 ans, dont les faits remontent à la veille du nouvelle an 2017 à Akbou, a été enfin élucidée», indique la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse. L'auteur du crime a été arrêté par la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Akbou. Il a poignardé la victime au cœur avec un couteau de type «Okapi» dissimulé dans les vêtements de la sœur A.S. 24 ans. Interrogée, cette dernière a avoué aux poli-

ciers que l'homicide a été commis par son frère D.M. 34 ans et que son geste visait à le protéger. Les policiers ont procédé à l'arrestation du criminel qui a été déferé devant le juge qui l'a placé sous mandat de dépôt pour «homicide volontaire avec préméditation et placé sa sœur sous contrôle judiciaire pour dissimulation de pièce à conviction dans une affaire d'homicide», indique la même source.

H. C.

## La Cour d'Alger se prononcera le 22 janvier

### L'affaire du baron de la drogue évadé de prison réactivée

**LA «DÉCISION»** dans le procès en appel concernant l'affaire du baron de la drogue dit «Oussama Escobar», condamné à 5 ans de prison ferme pour «délit d'évasion de la prison d'El Harrach», sera prononcée dimanche prochain par le président de la chambre pénale près la cour d'Alger, a-t-on appris hier auprès de cette instance. La section des délits près le tribunal d'El Harrach avait prononcé en octobre dernier à l'encontre du prévenu, poursuivi

pour délit d'évasion en compagnie de 18 autres mis en cause dont son avocate, différentes peines allant jusqu'à la prison ferme. Le représentant du parquet général a requis dimanche dans l'appel relatif à cette affaire qui s'est déroulé au niveau de la chambre pénale de la cour d'Alger «la requalification des faits liés au délit d'évasion en crime» consistant à «diriger une association de malfaiteurs», passible de 10 à 20 ans de prison ferme et d'une amende

allant de 10 000 à 100 000 DA, conformément à l'article 177, alinéa 3 du code pénal. Le représentant du parquet général a soulevé l'exception «d'incompétence matérielle» de la chambre pénale près la cour, notamment suite aux déclarations du prévenu Oussama Henniche lors de l'audience où il a reconnu avoir planifié cette opération avec le concours de «mains extérieures» et «certains gardiens de la prison d'El Harrach». A cet effet, le représentant

du parquet général a considéré qu'il y avait lieu de prononcer l'incompétence matérielle de la chambre pénale avec «requalification des faits, de délit de fuite et participation à sa facilitation, en crime consistant à diriger une association de malfaiteurs à l'encontre du principal prévenu Henniche Oussama, et la participation pour les autres mis en cause». La défense a plaidé pour l'acquiescement et les circonstances atténuantes au profit de leurs mandants. L. M.

## le retour de la neige



Djalou@hotmail.com

## Boudjemaa Talai l'a annoncé hier :

### Livraison de la voie ferrée Thénia-Tizi Ouzou le 15 avril

■ Deux projets en souffrance étaient au menu de la visite du ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaa Talai, hier, dans la wilaya de Tizi Ouzou, à savoir la modernisation et de l'électrification de la voie ferrée Thénia (Boumerdès)-Tizi Ouzou et le téléphérique de la ville du chef-lieu de wilaya.

Par Hamid M.

Inspectant des ouvrages du premier projet au niveau de Tadmaït, Draa Ben Khedda et Tizi Ouzou, le ministre a instruit les entreprises en charge de ce chantier de le livrer en avril prochain. Boudjemaa Talai a même fixé la date des essais pour le 1<sup>er</sup> avril et celle de sa mise en service pour le 15 avril. S'agissant des oppositions auxquelles ledit projet est confronté, le ministre a invité les autorités locales à entreprendre les mesures nécessaires pour leur levée dans les meilleurs délais. S'agissant du second projet, Boudjemaa Talai a constaté que depuis une année ce chantier n'a pas vraiment avancé avant de

s'interroger sur les raisons de cette situation dans laquelle patage cette réalisation. Les motifs liés à un différend entre les entreprises du groupement chargé de la réalisation du téléphérique de Tizi Ouzou autour des moyens mobilisés invoqués n'ont pas convaincu le ministre qui, d'ailleurs, les a invités à surmonter ces problèmes dans l'immédiat faute de quoi le contrat les liant au maître de l'ouvrage sera résilié. Les autres projets d'investissement public visités par le ministre des Transports et des Travaux publics ont été deux ouvrages de la pénétration autoroutière Est-Ouest depuis Draa El Mizan, au niveau de la commune de Tizi Ouzou, un échangeur

RN12 et un viaduc à Oued Fali. Ce projet a atteint un taux d'avancement de 60%, selon Boudjemaa Talai qui a annoncé la livraison partielle du tronçon autoroutier de 48 km sans attendre son achèvement total. Le ministre a démenti les manques de crédits de paiement destinés à ce projet, tout en faisant remarquer que de nombreuses oppositions de riverains continuent de freiner sa réalisation. Notons que d'autres projets ont été inspectés par la délégation ministérielle dans la wilaya de Tizi Ouzou, notamment le pont de Tamda et l'échangeur de Fréha, à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou.

H. M.